



Fiches-labels

NF environnement - papier

Résumé des critères : Papier à base de fibres durables et/ou recyclées. Sites de production peu polluants et qualité équivalente aux autres produits du marché.



Nom officiel

NF environnement

Signification

Certification officielle française qui garantit des produits dont l'impact sur l'environnement est réduit tout au long de son cycle de vie et la même aptitude à l'usage que les produits du marché.

Produits concernés

Papier à copier, cahiers et carnets (piqués, reliés ou brochés), blocs, agendas, feuillets mobiles.

Portée du label

Environnement

Critères du label

Le papier utilisé pour la réalisation des cahiers, carnets, agendas,... doit répondre aux mêmes qualités écologiques que celle de l'Ecolabel européen pour le papier ou que le Nordic Swan. La

couverture (et les intercalaires) doit être fabriquée à partir de matériaux renouvelables et/ou contenant un minimum de 80% de matériaux recyclés ou à partir de fibres vierges issues de forêts gérées durablement.

Les agendas avec protèges couverture doivent proposer une offre de recharge.

Les techniques d'impression doivent être peu impactantes sur l'environnement : utilisation d'encre à base d'eau et d'encre végétale, faible émission de COV, limitation de substances dangereuses.

Les colles et vernis utilisés doivent également répondre à plusieurs critères de qualité environnementale.

Le fabricant doit également démontrer qu'il possède un plan de gestion des déchets (stockage déchets dangereux, recyclage,...).

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

<http://www.marque-nf.com/>

Qui est « derrière » ce label ?

La marque NF environnement est la propriété d'AFNOR, l'Association Française de Normalisation. Les référentiels de certification sont établis en concertation avec tous les acteurs concernés : industriels ou prestataires de services, organisations professionnelles, consommateurs, pouvoirs publics, organismes techniques... Ils sont constitués de : normes françaises, européennes ou internationales et de spécifications complémentaires.

Contrôle indépendant

[AFNOR Certification](#), ainsi que certains organismes membres du réseau NF, sont dits "accrédités" par le COFRAC (Comité Français d'accréditation).

AFNOR Certification s'appuie, pour la marque NF, sur des structures telles que :

- des organismes mandatés, auxquels est délégué l'ensemble des opérations de certification aboutissant à la délivrance de marques NF;
- des secrétariats techniques, auxquels sont sous-traités des parties du processus de certification ;
- des laboratoires d'essais et d'analyse et organismes d'inspection et d'audits spécialisés pour les évaluations et contrôles des produits et services.

Avis d'écoconso

Label au niveau d'exigence fluctuant selon les catégories de produits qui s'aligne souvent sur les critères de l'Ecolabel européen. Les cahiers, carnets, agendas,... labellisés NF environnement sont disponibles dans la grande distribution (marques françaises principalement).

Références écoconso

Lien vers catalogue de produits labellisés

<http://www.marque-nf.com/>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://ecoconso.be/content/nf-environnement-papier>